



Devenir parrain c'est soutenir le centre Noomdo et l'ensemble des enfants pris en charge!

Vous souhaitez donner une chance unique à des enfants issues de conditions de vie très difficiles (extrême pauvreté, orphelin, malnutrition, pas d'accès à l'école, etc.) ?

Le Centre Noomdo pour enfants en détresse, à travers son équipe de 24 personnes offre à ces enfants un encadrement incluant toutes les prises en charge nécessaire à l'épanouissement des enfants (personnel salarié, bâtiments, scolarisation, suivi sanitaire, activités de loisirs).

Sans le soutien de nombreux parrains et donateurs mais aussi de nos partenaires locaux notamment de la Direction Provinciale de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille, la Commune de Koudougou, la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, le District Sanitaire de Koudougou et bien d'autres, ce défi ne serait possible.

Nous remercions ici toutes celles et ceux qui nous soutiennent depuis toutes ces années à créer cet environnement inédit pour ces enfants en grande détresse.

Le parrainage avec l'Association le Soleil dans la Main, comment ça marche ?

A travers notre expérience de plus de 7 ans, nous avons récemment opté pour un parrainage collectif (plutôt qu'individuel) pour une gestion donnant une chance équivalente à chacun.

Ainsi chaque parrain contribue au fonctionnement de l'ensemble du Centre Noomdo et peut librement définir le montant mensuel qu'il veut investir. Le montant minimum est fixé à 30€/mois et correspond à peu près à la prise en charge d'un enfant sur 6 mois par an.

En contrepartie le parrain recevra régulièrement des informations de la vie des enfants via un bulletin d'information. Enfin les parrains peuvent s'ils le désirent correspondre avec les enfants ou rendre visite au centre.

Le petit tableau qui suit donne une indication des frais par enfant :

Prise en charge complète	Prise en charge des enfants, le fonctionnement du Centre y compris les salaires du personnel	ca. 110€/mois
Prise en charge partielle	Prise en charge des enfants et fonctionnement du Centre	ca. 70€/mois
Prise en charge minimum	Prise en charge d'un enfant comprend la nourriture, les vêtements, les produits de soins et d'hygiène, les soins médicaux, les fournitures scolaires et les frais de scolarité, l'encadrement parascolaire et les activités de loisirs.	ca. 55€/mois

Pour devenir parrain il vous suffit de nous envoyer un message à l'adresse e-mail : contact@asdm.lu ou d'appeler au +352 621 561 261 pour avoir plus d'informations.

